

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. : Six mois, 6 fr. : Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**ECHOS ET NOUVELLES :**

Citation à l'ordre du régiment.

Mouvement du Port de Monaco.

VARIÉTÉS :L'hygiène de guerre au XVIII^e siècle.**FAITS DIVERS :**

Du pain sur la planche.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

ECHOS & NOUVELLES

L'agent Mangiapan Baptistin, mobilisé le 2 août 1914, au 311^e régiment d'Infanterie, a été cité à l'ordre du régiment :

« Soldat aussi brave que courageux. Au combat du 10 septembre 1914 a fait preuve d'un mépris absolu du danger en restant à son poste de combat sous un bombardement violent d'obus de tout calibre et en résistant aux attaques de l'ennemi, très supérieur en nombre.
« A été très grièvement blessé. »

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Du 14 au 26 août, sont arrivés dans notre port :
Le vapeur « Beira », danois, capitaine Mortensen, venant de Newcastle, avec un chargement de 1000 tonnes de houille. Parti pour Marseille, sur lest.

Le vapeur « Athanasios », grec, capitaine Bekatoros, venant de Bahia-Blanca, avec un chargement de 6600 tonnes de blé et d'avoine. Parti pour Montevideo, sur lest.

Le vapeur « Union », espagnol, capitaine Vich, venant de Llanza, 273 tonnes d'avoine. Parti pour Marseille, sur lest.

Le vapeur « Renée-Achaque », français, capitaine Antoni, venant de Llanza, 480 tonnes d'avoine et d'orge. Parti pour Nice, sur lest.

Le canot-automobile de plaisance « Emil », monégasque, capitaine Barral, venant de Cannes.

VARIÉTÉS**L'hygiène de guerre au XVIII^e siècle.**

Aux prescriptions minutieuses qu'édicté à l'heure actuelle, armé de toutes les acquisitions de la science moderne, le service de santé, et relatives à l'hygiène du soldat en campagne, il est curieux de comparer les conseils que donnait, en 1712, aux chefs d'armée, un médecin militaire suisse, Jean de Muralt, et dont la *Neue Zürcher Zeitung* nous relate un instructif résumé. On constate, en effet, que s'il y a de notables ressemblances entre les armes de jadis et celles de l'heure présente, mainte notion que nous considérons comme actuelle était également connue déjà de nos confrères du dix-huitième siècle. L'homme est toujours le même et à ses souffrances les remèdes préventifs ne changent guère.

Passons rapidement sur les conseils généraux, le choix des endroits de campement, pour lesquels il faut éviter les lieux marécageux et malsains, où l'on respire des vapeurs méphitiques, où l'eau est impure et dangereuse. Aux qualités que Jean de Muralt exige de l'emplacement des camps, on peut seulement trouver qu'il y aurait bien peu de régions qui fussent dignes de devenir des lieux de cantonnement. Plus pratique est-il en ce qui concerne l'hygiène du vêtement, recommandant les manteaux chauds, les bas secs de rechange (éviter que les soldats ne jouent aux dés les uns et les autres). Le soldat qui a très chaud ne doit pas boire d'eau froide; l'a-t-il fait, qu'il ne reste pas en place, qu'il prenne un exercice salutaire. Le coup de chaleur demande un traitement spécial, où nous sommes un peu surpris de trouver l'eau-de-vie et le kirsch.

Mais voici qui est plus intéressant : c'est la recommandation de fournir toujours abondamment la troupe de tabac, du « noble » tabac. Celui-ci a toutes les vertus : il chasse le poison du sang et lui rend la fluidité que le froid lui avait fait perdre. Mais surtout il est un admirable préservatif contre les maladies contagieuses et notamment contre la peste. Les exemples qu'en donne notre auteur sont fort curieux car il nous enseigne qu'à Amsterdam, quelques années auparavant, régna une peste maligne au cours de laquelle aucun marchand de tabac ne fut atteint; de fort fumeurs même, déjà touchés par le mal, guérirent rapidement. N'est-ce pas hier qu'on découvrait que la méningite cérébro-spinale épargnait dans de considérables proportions les fervents de la pipe et de la cigarette?

Les bains-douches ne sont pas davantage une nouveauté pour le soldat en campagne. Jean de Muralt recommande vivement ces procédés hygiéniques, qui nettoient les pores de la peau, les débarrassent des impuretés qui sont cause de tant de maux divers. Et il nous fait voir l'homme, au sortir de là, vif, léger, agile et comme renaissant. Il accorde ensuite une attention spéciale aux feux, chargés de sécher le soldat transi, à la propreté du linge, et enfin il parle avec abondance des huttes, des tentes, des abris. Il réproche l'habitude prise de coucher plusieurs sous la même toile et conseille à chaque homme de se bâtir son abri. Il fait voir tous les avantages d'une hutte sèche et bien faite, comment elle préserve du vent, de l'air froid, de l'humidité, de la tempête, de la chaleur, des mille maux qui assaillent l'homme sous les armes. C'est, en somme, un petit cours sur la construction des « cagnas » et des « guitounes » qui ne déparerait peut-être pas les instructions d'aujourd'hui.

FAITS DIVERS**Du pain sur la planche.**

Le *Times* apprend que le stock de céréales dont disposent les Alliés est de beaucoup supérieur à celui de l'année dernière.

Ils possèdent en effet dans le Royaume-Uni, en magasin, 2.750 000 quintaux, contre 2.180.000 l'année dernière; sont en route 1.800.000 quintaux,

contre 2.000.000. Sont également en route pour la France et l'Italie 3.750.000 quintaux, contre 700.000. Cela fait un total de 8.300.000 quintaux, contre 4.880.000.

Les trois grands pays consommateurs de grains entameront donc, à la date du 1^{er} septembre, une nouvelle année avec 3.420.000 quintaux de plus qu'ils n'en avaient il y a un an.

ÉTUDES HISTORIQUES**LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**
depuis le XVII^e siècle.

Suite (4)

Le compositeur Couperin était un personnage. Plusieurs membres de sa famille se sont distingués dans la musique, et celui-ci, François Couperin (1668-1733) en fut le plus célèbre.

Le prince Antoine lui écrivait de Monaco à la date du 17 avril 1722 :

« A Monsieur le Comte Couperin,
« Organiste du Roy.

« Je ne vous ay point oublié, Monsieur, et je pourrais vous dire à plus juste titre que vous ne vous souvenez plus que j'ay eu le plaisir de vous entendre. S'il vous en restait quelque idée, vous n'auriez jamais douté que vous êtes toujours présent à ma mémoire. Mais puisqu'il vous en faut d'autres garans, je vous apprends qu'il n'y a point de jours qu'on n'exécute ici quelqu'une de vos pièces et que je ne rende hommage à la divine Muse qui vous les a inspirées.

« Déjà, ma petite fille (Mademoiselle de Chabueil) en joue le premier Livre et ne croyez pas qu'elle s'arrête aux pièces simplement gracieuses, enjouées ou galantes. Il lui faut du grand, du sublime et même du chromatique. En un mot, plus il y a de fonds d'harmonie et d'érudition dans une pièce, plus elle s'attache à l'exécuter; une dissonance la saisit et l'enlève. Et finalement, j'ose dire que pour n'avoir été montrée qu'icy, elle se tire d'affaire mieux qu'il n'appartient à une enfant de son âge. Que ne sommes-nous à portée de la mettre dans vos mains! Elle deviendrait bientôt digne écolière d'un tel Maître. Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que personne ne vous admire et ne vous considère plus parfaitement que je le fais, et n'est à vous avec plus d'estime. »

Le 28 juillet de la même année, le Prince écrivait de nouveau à Couperin une lettre également des plus aimables où nous relevons ces deux phrases :

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

« J'ay reçu la jolie pièce que vous m'avez envoyée pour ma fille C'est un *Petit Chat*, — car nous appelons ainsi Mademoiselle de Chabueil — qui joue de la patte avec infiniment de grâce. »

La série des motets était fort bien fournie. Nous en trouvons de Campra, de La Lande, de Gilles, de Bernier, de François Estienne, de Desmarests.

Parmi ces compositeurs, ceux que, après Campra, le Prince estimait le plus, sont La Lande et Gilles. C'est ce qu'il indique dans une lettre adressée le 7 mars 1727 à sa seconde fille, Madame la princesse d'Isenghien :

« Je ne doute pas qu'on n'applaudisse le *Diligant* de Gilles au Concert spirituel, mais j'entends actuellement des motets de La Lande qui me paraissent au-dessus de tout ce qu'on a jamais fait en ce genre-là. »

C'est Madame la princesse d'Isenghien, excellente musicienne comme les deux autres filles du prince Antoine, qui avait exécuté la composition de Gilles à un concert spirituel à Paris. Son père lui en avait envoyé la partition. Il lui disait en effet dans une lettre datée de Monaco le 28 janvier 1727 : « Je te ferai copier le *Diligant te Domine* de Gilles et tu l'auras dès qu'il sera fini. » Le 18 avril de la même année, après l'exécution, il lui écrivait :

« Je ne doute pas, ma chère fille, que le *Diligant* de Gilles ne t'aye fait honneur au Concert spirituel. Mais comme le *Confitebor* est encore plus brillant et plus égal, il me semble qu'on aurait encore mieux goûté ce motet que l'autre. Nous en exécutons (à Monaco) de La Lande qui sont au-dessus de toute louange. Je t'en envoie la liste. Si tu peux nous procurer quelqu'un de ceux qui nous manquent tu me feras grand plaisir de t'y employer incessamment. »

L'inventaire enregistre encore un certain nombre de motets en manuscrit, sans désignation d'auteur, dédiés à Madame la Princesse de Monaco, et « des feuilles volantes de symphonies et motets » également anonymes. Dans cette série devaient être comprises des compositions du prince Antoine lui-même.

Il y avait aussi des cantates, et nous en citerons une de Courboin, intitulée : *Don Quichotte* et une autre de Granval, intitulée : *Orphée*.

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865
Capital : 55.000 000 — Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 73

AGENCE DE MONACO :
Rue Grimaldi, 43 (Condamine)

- Escompte du Papier de Commerce
- Paiements et envois de Fonds :: Chèques
- Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse
- Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres
- Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts
- Paiement de tous coupons Français et Etrangers
- Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux
- Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

BAINS DE MER DE MONACO

PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert tous les jours
de 7 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. $\frac{1}{2}$ du soir.

LEÇONS DE NATATION
DOUCHES (jet ou pluie)
MASSAGE (manuel et électrique)

Un service de Car-automobile dessert l'Etablissement et part toutes les demi-heures de la place du Casino

ASSURANCES

par Compagnies assujetties au CONTROLE DE L'ÉTAT FRANÇAIS, autorisées et légalement reconnues dans la Principauté de Monaco par Décision du Conseil d'Etat et Approbation de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO. «<<<

LA FRANCE	Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1837.
Capitaux et Fonds de garantie	Incendie 92 millions Vie 103 millions
Valeur des immeubles de la Cie 50 millions
Sinistres payés aux Assurés 300 millions
Capitaux assurés au 1 ^{er} Janvier 1912 :	246 milliards 953 millions 428.000 fr.
LA CONCORDE	Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1905.
Capital social 6 millions 800.000 francs
Fonds de garantie 9 millions 863.696 francs
Encaissement annuel Plus de 3 millions de fr. au 1 ^{er} Janvier 1912.

Vie. Dotation des enfants. Rentes viagères. Retraite. ===== Incendie et Explosions. Tous Accidents sur terre et sur mer. ===== Responsabilité civile et professionnelle. Bris de glaces. ===== Dégâts des Eaux. Vol et Malversations.

LOUIS BIENVENU
Agent général d'Assurances
Villa Marie-Pauline, 1, Avenue Crovetto
Boulevard de l'Ouest, MONACO

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

CARLÈS & PERUGGIA
Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière Comp. d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.

La Préservatrice C^{ie} Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, aéroplanes, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice. Responsabilité civile des entrepreneurs. Bris des glaces.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil
J.-B. FARAUT { 1, place d'Armes, Condamine et Villa Le Vallonnel, Beausoleil.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.
Imprimerie de Monaco. — 1916.

BULLETIN DES OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

<p>Titres frappés d'opposition.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.428, 46.429, 46.430.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 52.712.</p> <p>Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.018 et 52.961.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n^{os} 33.548 et 33.549.</p> <p>Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.</p> <p>Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.</p> <p>Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 43.178.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 19.985.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.287 et 17.628.</p> <p>Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1^{er} juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 53.397.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 31.879 et 84.716.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 32.117, 36.617 et 36.090.</p> <p>Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 102.698 à 102.705.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 5.326, 6.202, 49.137 et 38.858.</p> <p>Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.</p>	<p>Mainlevées d'opposition.</p> <p>Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.</p>
<p>Titres frappés de déchéance.</p> <p>Néant.</p>	